Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 86 (1944)

Heft: 5

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de la Presse

La défense du littoral continental

Selon le col. du génie Baltasar Monianier. (Suite.)

BATTERIES DE CALIBRE MOYEN.

Celles-ci, de 14 et 20 cm., forment le complément des batteries lourdes. Il y en a en général deux pour chaque batterie lourde, disposées sur les flancs, pour atteindre les angles morts. Il faut également tenir compte du fait que les petites embarcations servant aux opérations de débarquement sont très rapides, et par conséquent, il est indispensable pour les atteindre de disposer de canons spéciaux à haute cadence de tir. Ces pièces sont installées à une centaine de mètres de la côte afin que le tir ennemi ajusté sur le rivage (facile à déterminer), ne les atteigne pas. Elles comprennent habituellement quatre pièces.

Comme on réduit le plus possible le nombre de ces batteries, il en résulte qu'elles ont un secteur de tir très étendu. Le dilemme suivant se présente alors : si l'on tient compte des directives habituelles dictées par la science du camouflage, les pièces ne sont pas placées de front, ce qui diminue le secteur de tir commun à toute la batterie. Au cas contraire, elles présentent, en étant placées de front et étant équidistantes, une cible plus facile à atteindre d'enfilade.

La tendance actuelle est d'utiliser ce calibre pour le tir antiaérien ; les Allemands disposent de pièces de 15 cm., employées à cette fin et placées en batteries côtières. La structure assez basse de ces pièces et l'angle de tir par dépression de 10°, oblige les servants à choisir des emplacements en esplanade découvertes qui ne peuvent être pourvues de parapets ; c'est la raison pour laquelle il semble que la hauteur des affûts devrait en être surélevée. La protection en serait ainsi rendue meilleure. Le coefficient d'efficacité serait aussi supérieur si le système de charge pouvait également être adapté de façon à permettre un rythme plus rapide de tir.

Elle sont incontestablement assez vulnérables. Il serait donc plus indiqué de les placer dans des casemates, ce qui nécessiterait un montage de type spécial ; toutefois le handicap en serait alors la réduction du secteur de tir, naturellement impossible à éviter.

Le tir rasant à trajectoire tendue (aspect typique de la balistique moderne), rend évidemment indispensable d'éviter les angles morts, ce qui ne peut pas toujours se faire sans de grandes transformations de l'emplacement de tir.

Il y a des pièces de ce calibre qui ont un système de montage permettant une mise en batterie très rapide. L'installation complète, y compris les travaux de terrassement, ne prend souvent que quatre jours, et dans n'importe quel terrain. Ces emplacements comprennent outre les pièces et appareils de pointage automatiques dépendant du P. C. général de secteur, des dépôts de projectiles et d'autres dépendances (ateliers de campagne, etc.).

BATTERIES DE PETIT CALIBRE.

Destinées à détruire les éléments détachés d'une attaque et à battre les champs de mines, ces batteries sont placées exclusivement dans les angles morts. Elles servent ainsi de protection contre les coups de main et sont pourvues de lancemines et de mitrailleuses.

Elles sont généralement placées près du rivage, en ligne de couverture. De leur tir rapide et nourri elles sont en mesure de battre les avancées de la position et les passages naturels que pourraient utiliser les assaillants. Le nombre de pièces varie suivant les missions qui leur sont réparties. Elles sont également aménagées selon le schéma des batteries plus lourdes et reliées au P. C. Elles doivent pouvoir soutenir un assaut prolongé. On paraît cependant ne pas surestimer leur importance puisque on juge beaucoup plus utile de se servir des pièces de campagne qui pourraient y être utilisées d'après les données techniques, dans des engagements plus directs.

BATTERIES D'OBUSIERS.

Il y eut un temps où l'on se préoccupait beaucoup d'un genre de navire de guerre qui devait pénétrer dans les secteurs non battus par l'artillerie, soit ceux se trouvant dans des angles morts; c'est là justement que l'emploi des obusiers (mortiers) permet d'écraser sous leur mitraille ces petites unités. Celles-ci n'ont pas donné, pour cette raison ou pour une autre, le résultat qu'on en attendait. Il faut bien dire aussi que pour arriver dans les zones protégées par les angles morts, il faut d'abord franchir des espaces battus par le feu des batteries côtières. Là encore l'aviation a changé le centre de gravité de l'aspect tactique des choses.

Une autre théorie de base à l'emploi de l'obusier, c'est celle de son utilisation en complément du canon là où ce dernier n'a pas pour mission de perforer les cuirasses ni les ponts des navires de guerre, mais où le feu doit battre toute la superstructure qui est indispensable.

PROJECTEURS.

Pour le tir nocturne, les batteries ont recours aux projecteurs qui comportent trois types : a) ceux qui sont fixes ; b) les baladeuses (mobiles) et e) les projecteurs dits de tir nocturne. Les premiers servent à surveiller les champs de mines, filets, etc. Ceux servant à l'exploration, balayent un diamètre de 12 km., et les plus puissants sont ceux que l'on emploie pour éclairer un objectif qui a été découvert. Ils sont situés en général devant ou sur les côtés des batteries. Ils sont montés de telle façon, qu'ils pourront être déplacés aisément quand ils sont repérés. Ils comportent une centrale électrique et un abri camouflé.

CONCLUSIONS.

Selon ce que nous avons vu, il semble que les « points d'appui des grandes routes impériales » sont en voie de modification en ce sens, qu'ils vont vraisemblablement se transformer en territoires aménagés sur une vaste échelle en zones défensives et autonomes.

Le vieux slogan d'une côte « hérissée de canons » voulant exprimer qu'elle est fortement armée, ne figure déjà plus dans le vocabulaire militaire de notre époque. Le mot « inexpugnable » non plus d'ailleurs, car un point si « hérissé » qu'il soit de canons, ne l'est jamais qu'à un degré limité malgré tout, si l'on veut tenir compte des exigences d'une armée occupant un ou plusieurs fronts. Ces positions quelles qu'elles soient seront prises, lorsque l'adversaire prend la peine d'accumuler sur ce point tout le potentiel nécessaire pour l'emporter. La seule action efficace possible est alors d'infliger le plus possible de pertes à l'attaquant, sans lésiner sur l'emploi abondant de la munition, parce qu'en fin de compte, « le meilleur marché est toujours le plus cher » autrement dit, si l'on n'y met pas le prix, on n'y trouve pas son compte et cela est vrai même pour les nations et les villes qui ont à faire face aux opérations de guerre.

Trad. R. STOUDMANN.